

224C2107  
FR0013233012-FS0787

28 octobre 2024

**Déclarations de franchissements de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**INVENTIVA**  
(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 25 octobre 2024, la société New Entreprise Associates 17 L.P.<sup>1</sup> (NEA) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 31 août 2023, le seuil de 10% des droits de vote de la société INVENTIVA et détenir, à cette date, 5 572 953 actions INVENTIVA représentant autant de droits de vote, soit 10,77% du capital et 8,58% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation de capital de la société INVENTIVA<sup>3</sup>.

2. Par courrier reçu le 22 octobre 2024, le concert composé des sociétés New Entreprise Associates 17 L.P.<sup>1</sup> (NEA) et Growth Equity Opportunity 18 VGE, LLC<sup>4</sup> a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 octobre 2024, le seuil de 10% du capital de la société INVENTIVA et détenir 7 835 884 actions INVENTIVA représentant autant de droits de vote, soit 9,00% du capital et 7,84% des droits de vote de cette société<sup>5</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société INVENTIVA<sup>6</sup>.

Au titre de l'article 223-14 III du règlement général de l'AMF, le concert a précisé détenir 12 823 276 bons de souscription INVENTIVA, chaque bon donnant droit de souscrire à 1 action INVENTIVA et dont les caractéristiques sont décrites dans le prospectus approuvé par l'AMF sous le n° 24-432 du 14 octobre 2024.

---

<sup>1</sup> Fonds d'investissement (sis 1954 Greenspring Drive, Suite 600, Timonium, Maryland 21093, Etats-Unis) dont la société NEA Partners 17 L.P. est le « *general partner* ». Aucun des « *limited partners* » ne détient plus de 10% des droits de vote.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 51 752 807 actions représentant 64 971 900 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF sous le n° 23-372 du 31 août 2023 et communiqué de la société INVENTIVA du 31 août 2023.

<sup>4</sup> Fonds d'investissement (sis 1954 Greenspring Drive, Suite 600, Timonium, Maryland 21093, Etats-Unis) dont la société NEA 18 Venture Growth Equity, L.P. est le « *general partner* ». Aucun des « *limited partners* » ne détient plus de 10% des droits de vote.

<sup>5</sup> Sur la base d'un capital composé de 87 077 695 actions représentant 99 939 380 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>6</sup> Cf. notamment prospectus approuvé par l'AMF sous le n° 24-432 du 14 octobre 2024 et communiqués de la société INVENTIVA du 14 octobre 2024.